

CONSEIL D'ADMINISTRATION

6^e séance *extraordinaire* – 19 février 2021, 17 heures
(*par visioconférence*)

Invités :

M.	Marc Benoit
Mmes	Sandra Boisse Annie Bourgeois Johanne Carmichael
M.	Sylvain Caron
Mmes	Linda Cazale Kiléka Coulibaly
MM.	Jean-Pierre Gauvin Benoit Guilmain Pierre-Gérald Jean Étienne Lamy
Mmes	Isabelle Perreault Mélisandre Shanks Alisha Wissanji

Sont aussi présents :

M.	Robert Gendron, directeur général
Mmes	Francyne Fleury, directrice générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
M.	Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire
M ^e	Ann-Sophie Verrier, secrétaire générale
Mme	Maude Leclerc, analyste, Service du secrétariat général

Mot de la présidence

La présidente souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance.
Elle rappelle également que puisqu'il s'agit d'une séance extraordinaire du Conseil
d'administration, aucun changement ne peut être fait à l'ordre du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour suivant est proposée par M. Marc Benoit et appuyé par Mme Annie Bourgeois :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Période réservée aux questions du public
 - a) Parent d'enfants fréquentant le CSSDM
 - b) Mme Isabelle Lemieux, enseignante à l'école La Visitation
- 3- CA-01-202102-28 Projet de résolution concernant la nomination intérimaire de la direction générale
- 4- Levée de la séance

2. Période réservée aux questions du public

- a) Parent d'enfants fréquentant le CSSDM

Un père de trois enfants fréquentant le CSSDM exprime ses inquiétudes face à l'utilisation de plateforme virtuelle dans le contexte de l'école à la maison, notamment la difficulté à contrôler l'information qui y circule. Il demande aux membres quelles sont les mesures qui sont mises en place pour mieux équiper les enfants et les enseignants dans l'utilisation des technologies.

La présidente, Mme Mélisandre Shanks le remercie pour sa question et cède la parole au directeur général, M. Robert Gendron. Ce dernier répond que des formations sont offertes aux enseignants afin de mieux les outiller dans l'utilisation des technologies. Il ajoute que le CSSDM est en perpétuelle réflexion sur les meilleures pratiques à adopter dans le contexte. Il ajoute que l'organisation participe également à des expérimentations avec d'autres types de plateformes pour évaluer si elles pourraient mieux répondre aux besoins du CSSDM.

- b) Mme Isabelle Lemieux, enseignante à l'école La Visitation

Mme Isabelle Lemieux, enseignante à l'école de La Visitation vient présenter les préoccupations de son milieu scolaire concernant la perte d'un service en orthopédagogie. Elle explique que des solutions proposées par l'équipe-école et qui font l'unanimité dans le milieu sont rejetées par le CSSDM. Elle demande aux membres ce qui explique ce refus.

La présidente remercie Mme Lemieux pour son intervention et cède la parole au directeur général. Ce dernier prend note de la mobilisation du milieu pour trouver des solutions à cette situation. Il s'engage à aller rencontrer l'équipe-école pour voir dans quelle mesure les solutions proposées pourraient être mises en place, tout en s'assurant de répondre aux besoins des élèves.

3. Projet de résolution concernant la nomination intérimaire de la direction générale

Document déposé : CA-01-202102-28

CONSIDÉRANT que le directeur général a annoncé officiellement son départ à la retraite, à compter du 26 février 2021;

CONSIDÉRANT que le processus de sélection d'une nouvelle direction générale sera lancé prochainement et qu'à cet effet, une nomination régulière ne pourra pas être officialisée avant plusieurs semaines;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer dans l'intervalle, une direction générale intérimaire;

CONSIDÉRANT que la résolution CA-202102-26 prévoit que la direction générale intérimaire sera choisie parmi les directions générales adjointes actuelles;

CONSIDÉRANT que selon cette résolution, la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences devait vérifier l'intérêt des directions générales adjointes à occuper le poste de direction générale intérimaire;

CONSIDÉRANT que selon cette résolution, les directions générales adjointes devaient faire part de leur intérêt en ce sens au plus tard le 16 février 2021 en transmettant une lettre d'intention et une copie de leur curriculum vitae à la présidence du Conseil d'administration (CA);

CONSIDÉRANT que selon cette résolution, le ou les dossiers de candidature devaient, aux fins d'analyse, être acheminés par la présidence aux membres du CA habilités à participer aux délibérations à cet égard;

CONSIDÉRANT l'article 198 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Par conséquent, il est PROPOSÉ :

- 1° de NOMMER _____ au poste de directeur(trice) général(e) intérimaire;
- 2° de DÉTERMINER que la date effective de l'entrée en fonction officielle de _____ est le 27 février 2021, et ce, jusqu'à la nomination d'une direction générale.

Il est PROPOSÉ par Mme Kiléka Coulibaly et APPUYÉ par Mme Linda Cazale :

- 1° de NOMMER Mme Francyne Fleury au poste de direction générale intérimaire.

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de NOMMER Mme Francyne Fleury au poste de directrice générale intérimaire;

2° de DÉTERMINER que la date effective de l'entrée en fonction officielle de Mme Francyne Fleury est le 27 février 2021, et ce, jusqu'à la nomination d'une direction générale.

4. Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 30.

Secrétariat général – 1^{er} juin 2021